

Manuscrit 69 (MNN 75.149.298.58)
Lettre de Claude Niépce à Nicéphore Niépce
6 août 1819

Hammersmith le 6 aout 1819

Mon cher Ami

J'ai été privé du plaisir de repondre mardi dernier, à ta lettre/
du 24 juillet¹, parceque j'avais l'ouvrier, occupé à poser le nouvel/
appareil qui doit (ainsi que j'ai eu le plaisir de te le mander)/
servir de soufflet ; j'ai voulu m'assurer par l'experience de l'effet/
qu'il prôduirait, parce qu'il est différent de ceux qu'on a employé/
jusqu'à présent (par le moyen d'une colonne d'eau) au moins je/
le presume ; et comme le premier appareil qui avait servi à/
la première experience était trop petit, pour la Machine j'ai été/
obligé de le faire faire ^{<un>} plus [œ] grand ; mais une partie des/
pièces qui le composaient, ont trouvé dans le nouveau, la/
place qui leur convenaient ; ensorte que la dépense n'a guère/
couté que le tems de L'ouvrier ; et quelques feuilles de fer blanc./
mais ; j'ai le plaisir de t'annoncer Mon cher Ami, que si j'ai/
employé autant ^{<de tems>} à cet objet, c'est que je le crois fort avantageux/
pour notre procédé, en ce qu'on peut par le moyen de cet appareil/
avoir une pression très considérable, sans être obligé d'elever son/
reservoir, à une grande hauteur ; cequi pour les bateaux surtout/
serait très incommode, et pour les Machines ^æ² principalement/
ou l'on pourrait employer le mercure, aulieu d'eau ; je regréte/
beaucoup Mon cher Ami, de ne pouvoir t'expliquer, le moyen/
que j'emploie ; et pour cause. mais tu le devineras sans doute en/
te disant que ce sont plusieurs colonnes laterales, qui communiquent/
ensemble ; et dont le poids total se trouve réparti sur une seule,/
ensorte que le procédé, peut être employé très utilement comme/
Machine hydraulique, à chute ; d'après la théorie on eleverait (à//

l'exception de la compression de l'air à une grande hauteur.)/
moitié de l'eau, qu'on perdrait au double de la hauteur, de la/
chute, le tiers pour trois fois la hauteur de la chute &c. Cequi/
je crois ferait plus que le béliet hydraulique, et plus, (autant que/
je puis me le rappeler) que notre Machine³ ; celle ci aurait/
L'avantage de ne point exiger de pompe ; il ne faut que quel ^{<ques>}/
soupapes ou robinets, qui auraient lavantage de pouvoir souvrir et se/
fermer par la manière dont elles joueraient ensemble, sans pression/
directe, d'après la construction surtout, de celle employée dans notre/
petite machine ; je désirerais bien mon cher Ami pouvoir ten dire/
davantage, mais cette Machine, est si simple que je craindrais d'en/
trop dire ; et j'espere que le peu de mots suffira [œ] à ta sagacité/
et que tu verras avec plaisir, une acquisition de plus dans nos/
travaux en mécanique. je suis bien reconnaissant des bons avis que/
vous voulez bien me suggérer, l'un et L'autre mes chers Amis ; dans/

¹ Document inconnu.

² La signification de cette abréviation reste mystérieuse (cf. Lettre du 21 avril 1820, MNN).

³ Claude fait ici référence à la « pompe hydrostatique » imaginée fin 1807 avec Nicéphore pour renouveler la « Machine de Marly ». Les deux frères, ayant eu vent de la volonté de Napoléon I^{er} de remplacer cette installation hydraulique, essayèrent durant plusieurs mois de mettre au point une pompe permettant d'élever l'eau, cette problématique recoupant celle de leurs travaux sur le Pyrèolophore. Ils firent parvenir plusieurs rapports à Lazare Carnot – qui avait soutenu le Pyrèolophore – mais c'est finalement le projet de l'ingénieur Périer qui fut choisi par l'Empereur en 1809. Au sujet de cette « pompe hydrostatique », voir la lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley des 7 et 10 mars 1809 (BNF) ainsi que la lettre des frères Niépce à Lazare Carnot du 8 décembre 1809 (ASR) et la réponse de ce dernier du 28 décembre 1809 (ASR).

l'emploi du combustible, et des dangers qui pourraient en résulter./
ils meritent en effet une très grande précaution ; et j'espere d'après/
l'appareil destine à le mesurer, qu'il n'y aura pas de danger pour/
la communication ; je vais m'en occuper essentiellement ; je regréte/
beaucoup d'agir avec autant de lenteur, dans L'execution ; mais je/
pense comme toi Mon cher Ami, qu'il vaut encore mieux agir plus/
lentement, et avec réflexion, que de s'exposer, à faire exécuter/
des plans, dont leffet n'est pas démontré, par la théorie, ou des/
experiences preliminaires, et peu dispendieuses. c'est le parti que j'ai/
adopté, et quoique sûrement aux yeux des personnes qui me savent/
occupé, de cet objet, je paraîtra peutetre, bien peu capable ou bien/
paresseux ; je ne m'occupe cependant que de massurer du succès/
d'une entreprise, qui devient essentielle pour nous, d'après les depenses/
que nous avons faites et le point d'honneur de ne pas nous laisser/
décourager par les difficultés de plus d'un genre qu'il y a à surmonter./
aussi malgré tout le desir, et je puis dire le besoin de notre réunion/
je préfère l'ajourner, jusqu'à ceque, le succes de notre entreprise, ait//

terminé mes travaux (sic) ; je sens qu'ils exigent de tems en tems quelques/
petits intervalles de repos, la santé et la réflexion l'exigent ;/
parceque l'une et l'autre sont essentielles ; j'espere que sil plait/
à Dieu, elles ne manqueront pas. je te prie de m'excuser mon/
cher Ami, si j'ai ^{<été>} entraîné à te parler si longtems de Mes travaux avant/
que d'avoir eu le plaisir de te féliciter des tiens, et de te remercier des/
nouveaux détails ingénieux ^{<et interessants>} que tu veux [~~te proposes~~] ^{<bien me>} donner ; je régréte
beaucoup/

de ne pouvoir les comprendre assez bien pour en apprécier le merite/
mais ; je crois que le transparent dont tu te proposes de faire usage/
pourra produire un très bon effet ; il faut convenir Mon cher ami/
que tu as à traiter un sujet bien autrement difficile, que le mien et/
qui met à l'épreuve toutes les ressources et la sagacité du génie ; j'espere/
que les tiennes y suppleeront. j'ai pris bien de la part à l'indisposition/
de ton cher fils, il avait eu l'attention de ne m'annoncer ainsi [qu'à]/
toi, sa maladie qu'après sa guerison ; il a été à cequ'il par[ait]
entre les mains d'un bon médecin ce qui tranquillise sur sa santé./
je suis bien reconnaissant, de ce que tu as la bonté de me dire ainsi/
que ma chere soeur⁴, sur le parti que vous avez adopté à son/
égard ; je l'en félicite, ainsi que vous ; et j'ai le plaisir de lui/
répondre par le courrier ; pour lui témoigner toute ma satisfaction./
je te suis infiniment obligé Mon cher ami, des détails que tu/
veux bien me donner des récoltes de S^t loup⁵ ; il parait d'après cela/
que les récoltes sont abondantes, et de bonne qualité ; c'est une grande/
faveur de la providence, cet année ci surtout. M.M. de Jouffroy⁶ ont/
donc enfin terminé leurs travaux sur la Saône ! je les en félicite/
pourvu comme tu le dis fort bien, Mon cher ami, que M.M. les/
Lyonnais ; voyent leur bateau du même œil qu'eux ; qu'est devenu celui/
qu'ils ont construit à Paris ? tu as bien raison de rafraichir la bouche/
en même tems que la mémoire du bon abbé ; il serait bien/
aimable, s'il peut nous rendre le service qu'il t'a offert. je te suis bien/
obligé de ta bonne intention pour moi à son égard./

Je finis en vous embrassant l'un et l'autre Mes chers amis aussi/
tendrement que je vous aime (cest a dire du meilleur de monccœur)./
Mes respects et compliments à toutes les personnes de notre connaissances (sic); je/
suis bien sensible au bon souvenir de tous nos gens, et leur fais bien mes complim^{<ens>}/
Mes caresses accoutumées aux bons Pyrame et Ténor./

⁴ Agnès Niépce, femme de Nicéphore et belle-sœur de Claude.

⁵ Saint-Loup-de-Varennes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Les Niépce y possédaient le domaine du Gras où ils passaient une partie de l'année et où Nicéphore réalisa une grande partie de ses travaux.

⁶ Le marquis Claude Dorothée de Jouffroy d'Abbans (1751-1832) et son fils avec lesquels une association avait été un temps envisagée pour exploiter le Pyréolophore. À propos de cette famille, voir BM p.404.

<En marge gauche de la troisième page, verticalement>

je suis charmé d'apprendre que Victor⁷ ait réussi dans les démarches qu'il a faites pour entrer/
dans les gardes à Pié, et qu'il se trouve content d'être dans le nouveau poste, je prie Isidore/
de lui en faire mon compliment et mes amitiés.//

France

À Monsieur,
Monsieur Niepce/
Ruè de L'Oratoire/
À Chalon S. Saône/
France/

<Cachets postaux>

ANGLETERRE

W.O. Hammer^T^h – 2 py. P. Paid

7 o'Clock Night – 6+AU 1819 – TWO PENNY P PAID

Paid / 2

F – 242 – 19

G.P.P.

<De la main de Nicéphore Niépce>

. Répondu le 14 août 1819 à Victor en lui/

faisant passer une lettre pour M^r Martin-Didier⁸ que/

je prie de lui compter 300 f. et en lui adressant deux/

mots pour Isidore sous le couv^r du quel j'envoie ma lettre./

. Répondu le 15 août 1819⁹./

⁷ Victor Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

⁸ Né en 1776, Monsieur Martin-Didier était banquier à Paris. Sa fille, Madeleine Héloïse Martin-Didier (1803-1886) épousa son cousin Théodore Casimir « Guillaume » Delamarre de Monchaux (1797-1870). Associé à son beau-père, ce dernier devint le gérant de la banque *Martin, Didier et Delamarre*. Directeur de plusieurs journaux, il fut également député et Régent de la Banque de France (1834-1846). (Source : Généa B.d.F., site généalogique de la Banque de France).

⁹ Documents inconnus.